

Parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissages

Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- > Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation



Les troubles des fonctions supérieures et des apprentissages chez l'enfant représentent aujourd'hui un enjeu de santé publique majeur et une préoccupation commune à divers contextes cliniques parmi lesquels les pathologies neurodéveloppementales, les lésions cérébrales acquises ou la psychopathologie.

L'essor récent de la neuropsychologie de l'enfant et des connaissances dans l'étude des liens entre le cerveau en développement et le comportement, sont de nature à favoriser une meilleure compréhension des problématiques psychologiques rencontrées dans le champ du développement atypique au sens large.

L'introduction de la loi sur le handicap de 2005 justifie par ailleurs la nécessité de mettre en perspective l'impact des troubles neuropsychologiques et d'apprentissage sur la scolarité de l'enfant, afin de favoriser leur identification, leur reconnaissance et leur prise en considération à l'école.

Dans ce contexte, les psychologues spécialisés en neuropsychologie de l'enfant sont devenus des acteurs essentiels du parcours de soins, aux interfaces des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation. Les enjeux liés à cette spécialité s'inscrivent dans une dynamique pluridisciplinaire dans laquelle les missions du psychologue recouvrent à la fois la prévention, le repérage et l'exploration diagnostique, ainsi que la prise en charge, et plus globalement l'accompagnement du projet de vie de l'enfant et de ses proches.

Ce Master vise précisément à fournir aux étudiants des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques approfondies et suffisamment larges, afin de disposer d'une expertise clinique spécifique dans le champ de la neuropsychologie de l'enfant et des troubles d'apprentissage.

Objectifs

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

Savoir-faire et compétences

Compétences visées : acquis théoriques et cliniques solides dans le domaine de la neuropsychologie de l'enfant et des troubles d'apprentissage, avec capacité à les mettre en œuvre auprès des enfants et des adolescents (évaluation, soutien, conseil, accompagnement, prise en charge, prévention), des équipes et des institutions (information, régulation, formation) en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques de l'activité du psychologue ; travail en équipe pluridisciplinaire ; capacités de synthèse et de communication ; conduite des travaux de recherche (maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitatives et d'analyse des données).

Organisation

Admission

Conditions d'admission

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT POUR 2021/2022

[Master 1 candidater via ecandidat](#) **accès du 26 avril au 19 mai 2021**

Master 2 Non ouvert au recrutement 2021

Public cible

Formation initiale : elle se déroule sur 4 semestres et s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie. Une sélection (sur dossier et entretien) à l'entrée en première année du Master (M1) est faite par un jury d'universitaires et de professionnels. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

Formation continue : reprise d'études et accès par validation des acquis possible sous réserve de l'avis des jurys compétents.

Et après

Poursuite d'études

La poursuite d'étude en doctorat est possible.

Insertion professionnelle

Les étudiants diplômés sont destinés à occuper des postes de psychologue dans diverses structures relevant de la fonction publique hospitalière et du secteur conventionné, du secteur sanitaire et social, associatif ou encore libéral : par exemple, pédiatrie, neuropédiatrie, pédopsychiatrie, rééducation et réadaptation fonctionnelle, centres de référence et de compétence, CAMPS, services de soins type SSEFS et SESSAD, cabinets en libéral (dont les maisons de santé), associations.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Isabel Wynhant

☎ 02.41.22.64.22

✉ isabel.wynhant@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

COMBES Céline Master Psychologie clinique : Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles d'Apprentissages

✉ celine.combes@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

ROY Arnaud Master Psychologie clinique : Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles d'Apprentissages

✉ arnaud.roy@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers